

ACTIVITÉS COMPÉTITIVES

LANCEMENT LUNAIRE

Objectif : Donner aux cadets l'occasion de compétitionner à l'extérieur du corps ou l'escadron des cadets.

Pointage : La distance moyenne entre la Terre et la lune est de 384 400 km. Toutes les cibles des activités de tir de précision menées au cours de l'année d'instruction seront additionnées pour atteindre une distance déterminée à partir de la Terre et obtenir un poste dans l'équipage de la navette spatiale. Les quatre niveaux de pointage ou postes doivent respecter les normes suivantes :

1. Commandant de mission : Un pointage de 100 ou plus : 384 400 km de la Terre, atterrissage lunaire!
2. Spécialiste de mission : un pointage minimal de 75 : 288 300 km de la Terre.
3. Ingénieur en chef : un pointage minimal de 50 : 192 200 km de la Terre.
4. Agent scientifique : un pointage minimal de 25 : 96 100 km de la Terre, lancement lunaire!

Équipement requis :

Obligatoire : Toutes les cibles utilisées pour les activités de tir de précision au cours de l'année d'instruction.

Lignes directrices de l'activité :

1. Additionner les pointages des cibles utilisées par chaque cadet au cours de l'année d'instruction.
2. Utiliser la méthode de pointage décrite plus haut pour attribuer les niveaux ou les postes atteints par les cadets dans l'équipage de la navette spatiale.

- Nota :**
1. Si cette activité est menée, il faut tenir un registre des pointages des cadets obtenus au cours des activités de tir de précision.
 2. Cette activité peut être répartie sur plusieurs années d'instruction.
 3. Le certificat qui se trouve à l'annexe J peut être remis aux cadets qui atteignent les niveaux ou les postes correspondants au cours de cette activité.



Ceci certifie que

a atteint le niveau de

au cours de



l'activité de tir de précision de lancement lunaire

Date

Officier de sécurité du champ de tir